

Me Nicolas CLOP
Commissaire de Justice
1, rue Pierre Haffner
57200 SARREGUEMINES
Tel : 03.87.98.05.88
Fax : 03.87.95.21.27
E-mail : nicolas.clop@atelca.fr

**EXPEDITION
D240414**

PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE

Fait et passé à 57200 - SARREGUEMINES

LE TROIS JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE à 14H00

AGISSANT EN VERTU

D'un jugement rendu par la **Chambre Commerciale** du Tribunal Judiciaire de **SARREGUEMINES** en date du **25/06/2024**.

me désignant aux fins de dresser l'inventaire dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de :

SARL MEN'S BARBER, 10, rue Nationale à 57200 - SARREGUEMINES

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je soussigné, **Maître Nicolas CLOP**, Commissaire de Justice à la Résidence de SARREGUEMINES y demeurant 1 rue Pierre Haffner me rends ce jour et heure au 10 rue Nationale à 57200- SARREGUEMINES, où je rencontre **M. ABOUHI Nicolas** gérant de la SARL MEN'S BARBER en présence duquel je procède à l'inventaire comme suit :

- 1) Un meuble comprenant 3 postes de travail avec lavabo
- 2) Un radiateur électrique ATLANTIC
- 3) Deux fauteuils barbier
- 4) Une petite étagère en bois
- 5) Deux fauteuils visiteurs
- 6) Un bac à shampoing

- 7) Une climatisation réversible LG complète
- 8) Un comptoir en bois
- 9) Un téléviseur écran plat JVC
- 10) Un réfrigérateur
- 11) Un four à micro ondes
- 12) Une table haute
- 13) Un sèche linge DOMEOS
- 14) Un lave linge SAMSUNG
- 15) Un lot de décorations diverses

La SARL ne dispose pas de stock de produits

MONTANT TOTAL :

LA PRISEE TOTALE CI-AVANT INDIQUEE CORRESPOND AU PRODUIT QUI DEVRAIT ETRE OBTENU A LA SUITE D'UNE VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES.
 CE MONTANT DEVRAIT ETRE AUGMENTE POUR DETERMINER LA VALEUR D'EXPLOITATION DE CES BIENS.

M. ABOUABI me déclare que la SARL MEN'S BARBER ne dispose pas d'autres biens, faisant l'objet de contrat de dépôt, location ou crédit-bail, ni réserve de propriété, gage, nantissement et plus généralement pouvant être susceptible d'être revendiqué par un tiers.

M. ABOUABI me déclare qu'il n'existe pas d'autre actif pouvant appartenir à la SARL MEN'S BARBER.

Sous toutes Réserves, DONT ACTE

COUT DE L'ACTE	
(Décret 2005-1677 du 28 décembre 2005 modifié par décret N°2006-1709 du 23 décembre 2006)	
Temps sur place : 40 min	
Rédaction 20 min	
Temps total 60 min	
soit 2 demi-heures à 22.82 € HT	45.64
SCT	7.67
Prisée (1920 € X 1.488%)	28.57
<hr/>	
Total HT	81.88
TVA à 20%	16.38
<hr/>	
Total TTC	98.26

Me Nicolas CLOP

Commissaire de Justice